

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 219

Objet : Mise à disposition de collations de la boulangerie Cosmos pour la réunion de service du 17 Septembre 2026

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 44-CC2300426 du 23 Avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président ;

Vu la proposition financière de La société « Cosmos » ;

Considérant la nécessité de s'octroyer les services de la société COSMOS afin d'assurer la mise à disposition de collations pour la réunion de service du 17 Septembre 2026.

DECIDONS

- ARTICLE 1** d'accepter et de signer la proposition financière de la société COSMOS pour un montant de 83,89 HT soit 88,50 TTC
- ARTICLE 2** Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Audrey
ALLEMAND



Le 16 septembre
2026



ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée au registre des décisions.

Fait à Senlis,

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Signé électroniquement par
Jean-Baptiste LEGRAIS

Le 18 septembre 2026



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :

21 SEP. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le :

21 SEP. 2026

Audrey
ALLEMAND

Le 16 septembre
2026



7 avenue Félix Louat - 60300 SENLIS -

☎ 06 87 78 45 69

✉ bruno.celine.ch11@free.fr

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le 21/09/2026

ID : 060-200066975-20260921-2026_219-AR



PRESTATION DU :

17-sept-26

30 personnes

CCSSO

43 avenue Félix Louat

60300 SENLIS

DEVIS

DATE 11/09/2026

DESIGNATION	Qté	Prix TTC Unitaire	Prix UNITAIRE HT	Montant Total HT	Taux TVA
LOT DE 6 MINI-VIENNOISERIES (3pièces/personne)	15	3,50 €	3,32 €	49,76 €	A
JUS ORANGE (Litre)	6	6,00 €	5,69 €	34,12 €	A
Total HT	Base tva		Taux tva %	Montant tva	Total TTC
83,89 €	83,89 €		A 5,50%	4,61 €	<u>88,50 €</u>
	0,00 €		B 10,00%	0,00 €	
	0,00 €		C 20,00%	0,00 €	

**TOTAL TTC DE LA
COMMANDE :**

88,50 €

Acompte versé :

Chèque :
Carte Bancaire :
Espèces :
Virement : ☒

BON POUR ACCORD,

Le Client (date et signature)

COORDONNÉES BANCAIRES

sas COSMOS 7 avenue Félix Louat 60300 SENLIS

CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE SENLIS 60022

IBAN : FR76 1870 6000 0097 5748 6448 189

BIC :AGRIFRPP887

DÉLAI :

17-sept-26